

« Attention, la population est prête à se mobiliser »

COMMUNAUTAIRE Le bourgmestre « non nommé » de Linkebeek ne cédera pas, appelle au calme, et met en garde

ENTRETIEN

Député-bourgmestre de Linkebeek que les autorités flamandes entreprennent de déloger (lire ci-contre), Damien Thiéry (MR) ne plie pas. Il n'était pas présent à la Chambre ces dernières semaines, certains voyant dans cette soudaine discrétion le signe du début d'une courbe rentrante... Pas du tout.

Vous réserverez quel accueil au commissaire flamand ?

On ne peut absolument rien reprocher au Collège, a fortiori au bourgmestre, par rapport à la gestion de la commune. Nous sommes même une sorte d'« exemple » pour la Flandre, selon une enquête réalisée dans les médias au nord. On se trouve dans une problématique symbolique. Tout ce qui est symbolique n'est pas rationnel. Par définition, on est dans un exercice de musculation. Qui a lieu essentiellement, au départ, au parlement flamand. J'ai de très bons contacts avec les collègues de la majorité au fédéral, avec la N-VA, le CDV, le VLD. Mais je constate qu'en commission au parlement flamand, c'est le Vlaams Belang qui remet le sujet sur la table, pour « dégommer Thiéry », et les autres partis suivent. Il n'y en a pas un pour racheter l'autre ! Le VLD, le CD&V, le SP.A...

Reste que c'est une ministre N-VA, Liesbeth Homans, qui décide de vous envoyer un

commissaire...

Un acte d'agression. A ce stade, je ne sais pas qui on va m'envoyer, ni quand ni quelle sera la mission de ce commissaire : simplement pour faire une enquête dans la commune, ou bien pour la gérer à ma place, à la place du Collège ? Dans ce cas, ce serait une déclaration de guerre.

Les élus sont à vos côtés, la population aussi ?

J'en suis convaincu. J'entends dire que si on envoie un commissaire, les gens ne laisseront pas faire, ils interviendront... Moi, je fais un appel au calme, et je redirai cela à l'approche du conseil communal du 7 septembre, mais j'ai déjà reçu un message de mes forces de police, indiquant que le TAK (le Taal Aktie Komitee, groupe linguistique extrémiste) sera présent en nombre... J'espère que la population sera calme, je ferai tout pour cela, mais elle est prête à se mobiliser pour défendre la cause démocratique, et il faut se poser les bonnes questions : qui provoque ce genre de situation ?, qui est responsable ? Je dis attention : on agresse les élus communaux, on agresse la population indirectement, qui le ressent comme ça légitimement.

Le MR, dans la majorité fédérale aux côtés de la N-VA, vous soutient-il complètement ?

Oui. J'ai des contacts privilé-

giés avec le président, Olivier Chastel, qui m'a dit, en me regardant droit dans les yeux, qu'en aucun cas on ne me laisserait tomber. J'ai entière confiance.

Au « Seize », Charles Michel vous a-t-il donné des « assurances » ?

Le principe est qu'il y ait des contacts avec les partenaires de la majorité, voir ce qu'il y a lieu de faire, mais je ne voudrais pas que ce souci régional, même s'il touche indirectement l'entière du pays par sa dimension démocratique, déstabilise le gouvernement et l'Etat à lui seul ! Cela étant, de mon côté, j'utiliserai tous les moyens juridiques, introduirai tous les recours, pour assurer l'exercice de la démocratie, cela avec l'aide de mes avocats et les juristes du MR, où on me soutient à 100 %.

On ne vous a jamais demandé de laisser Liesbeth Homans opérer, de reculer ?

Jamais ! De toute manière, je refuserais. On m'a reproché de quitter le FDF jadis, mais je veux préciser que mes idées n'ont pas changé, en revanche la méthode de travail est différente : je veux le dialogue, j'attends toujours d'être reçu par madame Homans, je suis preneur, je me suis déjà manifesté en ce sens, je relance la perche... ■

**Propos recueillis par
DAVID COPPI**

RÉTROACTES**Bientôt
un « commissaire »
à Linkebeek**

Liesbeth Homans (N-VA), ministre présidente du gouvernement flamand, en charge de l'Administration intérieure, a décidé, mi-juillet, d'envoyer un « commissaire » du gouvernement à Linkebeek, commune à facilités (située en Flandre) de la périphérie bruxelloise, refusant (comme ses prédécesseurs) de voir Damien Thiéry (MR) occuper le poste de bourgmestre. Les autorités flamandes parlent d'infraction aux lois linguistiques, s'agissant de l'envoi de convocations électorales en français en 2007. Le contentieux communautaire dure. Sur la base de la sixième réforme de l'Etat, c'est désormais le Conseil d'Etat qui tranche. L'Assemblée générale bilingue a confirmé le refus de nommer Damien Thiéry. Mais les francophones restent sur leur position.

D.CI